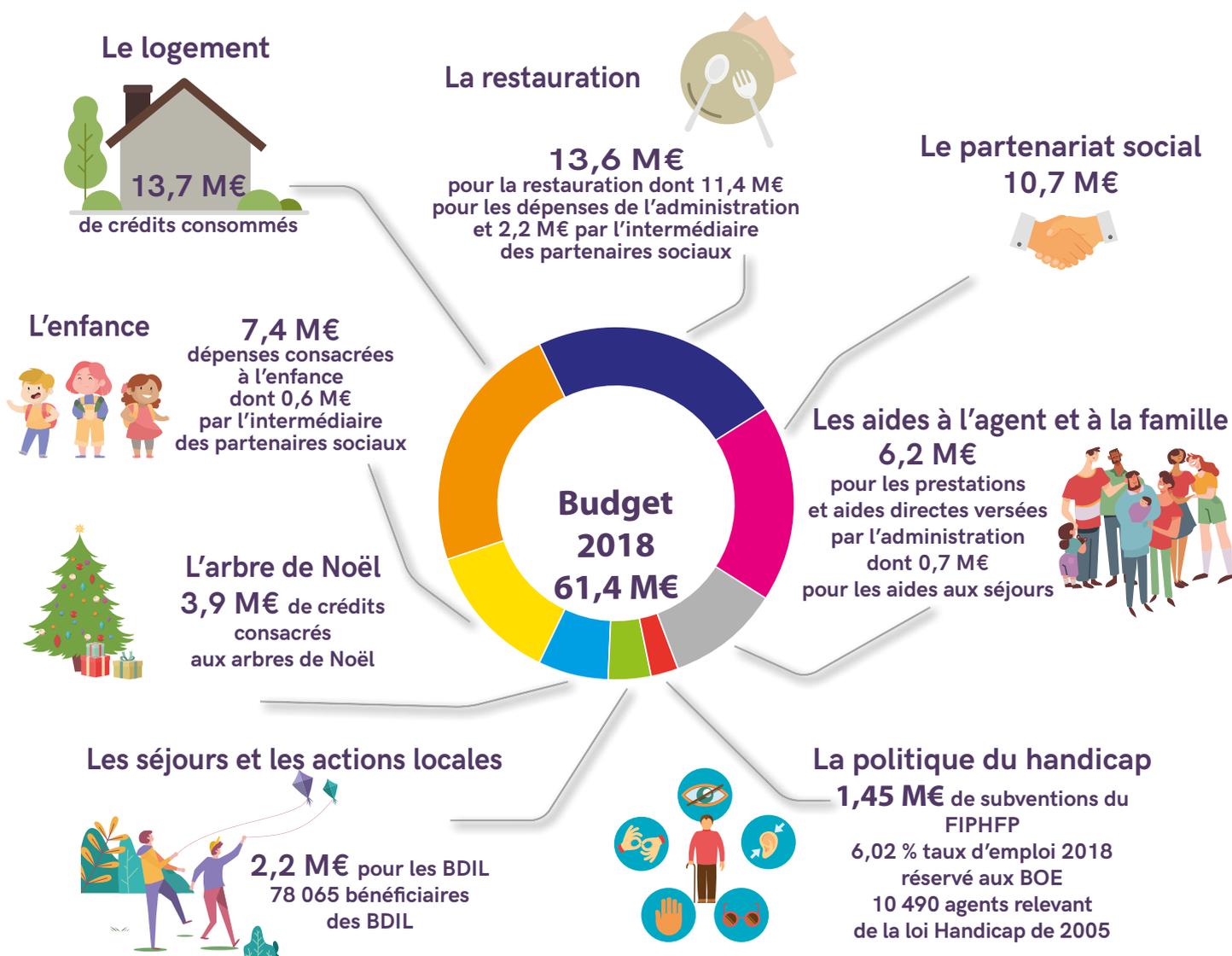


A la Une

Les chiffres clés 2018 de l'action sociale



Actualités du MI

Une plateforme sécurisée pour le covoiturage

Comme annoncé lors de la Semaine européenne du développement durable en juin dernier, la plateforme de covoiturage est désormais opérationnelle à l'échelle nationale.

Vous pouvez l'utiliser pour vos trajets domicile-travail et professionnels. Vous avez également la possibilité de covoiturer avec des agents d'autres administrations de l'État car elle est accessible uniquement depuis le Réseau interministériel de l'État (RIE).

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, remarques et pistes d'amélioration à l'adresse :

> [mission-developpement-durable@interieur.govo](mailto:mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr)

Elles seront adressées au SGAMI Sud-Ouest, qui est à l'origine de la plateforme et en assure la maintenance.



Collecte de piles pour le téléthon 2019

> L'aventure continue avec Batribox et Mondial Relay jusqu'au 13 décembre 2019, les piles usagées seront recyclées au profit de l'AFM-Téléthon toujours selon le principe 1 tonne de piles collectée = 250 euros versés à l'AFM-Téléthon.

Sur les sites d'administration centrale, la collecte est organisée par Mission développement durable/DEPAFI et la Mission Information Animation/SDASAP/DRH. Localement, les chefs de service départementaux d'action sociale, correspondants de la mission développement durable, correspondants communication en SGAMI qui le souhaitent peuvent organiser leur propre collecte pour le Téléthon et mobiliser leurs collègues.

Participez à l'opération

1  = 1  DON
de l'énergie pour le Téléthon !

>>> Pour en savoir plus

La plateforme de covoiturage > <https://covoiturage.interieur.rie.gouv.fr/>

Pour la collecte des piles, inscription sur : > <https://1pile1don-telethon.fr/inscrivez-vous>

Courriel : > mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

Site Intranet du développement durable : > <http://developpement-durable.sg.minint.fr>

Sécurité / Sûreté : la nouvelle version du système d'alerte par SMS

Créée en 2016, l'application « Alerte SMS » permet aux agents d'administration centrale d'être informés en cas d'atteinte grave à la sûreté des différents sites d'administration centrale du ministère de l'Intérieur (Asnières, Beauvau, Garance, Ivry-sur-Seine, Levallois, Lognes, Lumière, Nanterre, Oudinot, Pantin, et Rosny).

Elle permet à chaque agent de créer un compte personnel et sécurisé et d'enregistrer son numéro de téléphone portable (personnel et/ou professionnel) pour recevoir les alertes et les consignes de sécurité en cas d'atteinte grave à la sûreté.

Accessible à partir du lien suivant : > <https://alerte-sms.dsic.minint.fr/>, une nouvelle version en ligne est désormais disponible.

Un guide utilisateur est également accessible sur le site.

Les agents qui ne sont pas encore enregistrés, sont invités à s'inscrire sur la plateforme « Alerte SMS » dans les meilleurs délais.

Les agents ayant déjà enregistré leur numéro de téléphone en 2016 ou ayant fait une mobilité sur un autre site sont également invités à s'inscrire sur la nouvelle version de l'application afin de mettre à jour la base de données et recevoir les SMS.



>>> Pour en savoir plus

En cas de questions ou de difficultés particulières, écrire à : > alerte-sms@interieur.gouv.fr

Journées prévention santé (JPS) 2019

> Commissariat de Gennevilliers, le 26 septembre 2019

Une JPS a été organisée par la DRCPN en lien avec les partenaires mutualistes (Intériale et MGP) et la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN) au commissariat de Gennevilliers, au bénéfice des effectifs du 1^{er} district de la DTSP des Hauts-de-Seine.

On compte 145 entretiens et participations aux ateliers réalisés, soit 42 effectifs de la CSP de Gennevilliers (tous grades confondus), auxquels il convient d'ajouter les patrouilleurs, les fonctionnaires du SAIP et 13 effectifs appartenant aux commissariats de Clichy-la Garenne, Villeneuve-la-Garenne et Asnières.

Cette journée était organisée autour de 10 ateliers mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires de police : un bilan individuel « alimentation », un atelier « temps de récupération bref », un atelier « sophrologie », un atelier « évaluation et gestion du stress », un atelier « analyse de la composition corporelle », un atelier « combiné policier », un atelier « réunion d'information sur le stress », un atelier « sécurité routière » des conseils prodigués au sein des bureaux dans le cadre d'un atelier « ergonomie » et auprès des effectifs de voie publique dans le cadre d'un atelier « ergonomie sur les véhicules ».

La journée a rencontré un vif succès. Les fonctionnaires de Police indiquent appliquer les conseils reçus et évoquent leur regret de ne pas avoir eu le temps de participer à tous les ateliers.

Enfin, il convient de remercier la hiérarchie et les services gestionnaires pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

Contact : DRCPN/SDPAS/BPQVT/Pôle partenariats : **01 80 15 46 81/48 49**



> Préfecture du Haut-Rhin (68), le 8 octobre 2019

Jean-Claude Geney, secrétaire général du Haut-Rhin, a ouvert cette journée de prévention santé à la préfecture du Haut-Rhin en présence des mutuelles MGP et Intériale. Une cinquantaine d'agents ont pu découvrir des ateliers de dépistage du stress, de sophrologie, de méditation et de temps de récupération bref. Un bilan individuel de la gestion du stress a été proposé également afin que les agents bénéficient de conseils personnalisés. Ces séances ont permis aux agents de se rencontrer et d'échanger avec les intervenants.

Contact pour le Haut-Rhin : Francine Sax - Tél. **03 89 29 20 88** - Mél. francine.sax@haut-rhin.gouv.fr

> Préfecture de Loire-Atlantique (44), le 1^{er} octobre 2019

En coordination avec la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP) et les mutuelles Intériale et MGP, une JPS a été organisée au profit des agents de la préfecture de la Loire-Atlantique et du SGAR.

L'objectif de cet évènement était de proposer à chaque personnel volontaire les notions théoriques et pratiques liées à la gestion du stress. Une cinquantaine d'agent a ainsi pu s'inscrire à des conférences et des ateliers sur les thématiques suivantes : sophrologie, méditation, récupération, évaluation et gestion du stress.

La satisfaction générale était de mise, incitant la préfecture à mettre en place d'autres actions sur cette thématique très prochainement.

Contact pour la Loire-Atlantique : Jérôme Cerlati

Tél. **02 40 41 21 37**

Mél. jerome.cerlati@loire-atlantique.gouv.fr



Prochaines Journées prévention santé (JPS)



> Préfecture de la Haute-Garonne, le 26 novembre 2019

Contact : bureau des ressources humaines et de l'action sociale : **05 34 45 39 35** ou **05 34 45 37 40**

> Direction de la Police aux frontières de Roissy, le 12 décembre 2019

Une JPS sera organisée au bâtiment 5 720 de la direction de la Police aux frontières de Roissy.

Contact : DRCPN/SDPAS/BPQVT/Pôle partenariats : **01 80 15 46 81/48 49**

Journée européenne d'information sur les antibiotiques

La journée européenne d'information sur les antibiotiques a lieu chaque année le 18 novembre et est relayée par de nombreux pays européens.

Des initiatives ont été lancées afin de mieux informer le grand public (et les professionnels de santé) sur les risques toujours plus importants liés à l'usage inapproprié des antibiotiques : les données les plus récentes confirment en effet le nombre croissant de patients infectés par des bactéries résistantes.

Enrayer la résistance aux antibiotiques

La résistance aux antibiotiques constitue une menace majeure pour la santé !

Dans les années 2000, la France était le premier pays européen en terme de consommation d'antibiotiques et un des

premiers dans lesquels les phénomènes de résistances bactériennes ont été mis en évidence.

L'action des pouvoirs publics a permis à la France de rétrograder dans le classement (elle figure désormais en troisième position), mais cela la situe malgré tout 30 % au dessus de la moyenne des pays européens et elle consomme 3 fois plus d'antibiotiques que les pays européens les moins prescripteurs, ceux chez qui on observe par ailleurs les plus faibles taux de résistances bactériennes.

Les antibiotiques, c'est pas automatique !

Les campagnes de sensibilisation doivent être poursuivies pour maintenir cette décroissance et on se souvient en effet de ce célèbre slogan qui avait, en son



temps, créé un réflexe salutaire chez les consommateurs effrénés d'antibiotiques. La journée européenne de sensibilisation du 18 novembre fait partie des moyens d'action mis en oeuvre.

>>> Pour en savoir plus

Un site à visiter : > www.sante.gouv.fr

> <http://www.sante.gouv.fr/journee-de-sensibilisation-au-bon-usage-des-antibiotiques.html>

> <https://www.santepubliquefrance.fr/>

4^e édition du #MoiSansTabac : les inscriptions sont ouvertes

Santé publique France lance la 4^e édition de sa campagne nationale « Mois sans tabac ». Celle-ci a pour but d'inciter les fumeurs à faire partie de l'aventure #MoiSansTabac et de les inviter à se préparer dès maintenant pour réussir ce défi.

Désormais incontournable, ce dispositif offre aux fumeurs un accompagnement au sevrage jour après jour. Ce rendez-vous annuel débute dès le mois d'octobre pour les participants, qui sont invités à s'inscrire via : > [la plateforme dédiée](#).

1 mois sans fumer : 5 fois plus de chances d'arrêter.

1^{re} cause de mortalité évitable.

Le tabac tue 75 000 personnes en France chaque année.

Depuis 2016, 580 982 inscriptions au grand défi de l'arrêt du tabac ont été comptabilisées.

Le dispositif #MoiSansTabac mise donc sur un élan collectif en incitant les fumeurs à arrêter tous ensemble pendant un mois, en novembre :

un sevrage tabagique de 30 jours multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement. En effet, l'abstinence sur un tel laps de temps diminue largement la dépendance et les symptômes de manque (nervosité, irritabilité). Avec pour objectif d'inciter un maximum de fumeurs à participer à ce défi et de les soutenir dans leur sevrage, Santé publique France souhaite mobiliser toute la société dès le mois d'octobre. En 2018, le nombre d'inscrits à #MoiSansTabac a connu un bond de 53 %, avec près de 250 000 inscrits, l'équivalent de la population de Bordeaux.



>>> Pour en savoir plus

> <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2019/4eme-edition-de-moisanstabac-les-inscriptions-sont-ouvertes>

Vaccination contre la grippe : c'est maintenant !



La vaccination représente le moyen le plus efficace pour se protéger de la grippe. Le vaccin est sans danger et a peu, voire pas d'effets secondaires (le plus souvent des réactions locales légères et transitoires, plus rarement de la fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, céphalées). Il ne peut pas donner la grippe car les virus contenus dans le vaccin ne sont pas vivants. Les virus de la grippe saisonnière changent chaque année, la composition du vaccin est adaptée aux virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver.

Un nouveau vaccin est donc disponible pour la saison 2019-2020.

> Une campagne de vaccination antigrippale gratuite au profit de l'ensemble des agents du ministère est organisée au sein des services médicaux de prévention du 12 novembre au 11 décembre 2019.

En centrale, le calendrier sera disponible sur > actionsociale.mi

En préfecture, s'adresser au service départemental d'action sociale pour en connaître les modalités.

Parution du guide « Handicap moteur et maladies invalidantes »

Pour mieux comprendre la spécificité des besoins des agents en situation de handicap et les adaptations ou aménagements nécessaires pour un maintien dans l'emploi, il est important de connaître et comprendre le type de handicap.

Le livret « *Handicap moteur et maladies invalidantes* » de la collection « *Les Bonnes Pratiques / Accueillir un agent en situation de handicap* » vise à accompagner les cadres dans leurs responsabilités managériales en matière d'accueil et de maintien dans l'emploi des agents qui rencontrent des problématiques de santé au travail en raison d'un handicap moteur ou de maladies invalidantes.

Plus précisément, il doit permettre de :

- prévenir les situations de restriction d'aptitude ou d'inaptitude et éviter leur aggravation ;
- maintenir l'agent dans son emploi ;
- traiter et suivre les situations de maintien dans l'emploi dans le respect de l'individu et de ses choix ;
- veuiller à ce que les personnels en situation de handicap ne soient pas pénalisés dans leur déroulement de carrière ;
- assurer aux agents ayant connu une absence de longue durée pour raison de santé les conditions d'un retour au travail réussi.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale / Rubrique Boîte à outils / Documentation :

> actionsociale.mi

Si vous souhaitez vous le procurer, rapprochez-vous de votre correspondant handicap :

> <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/handicap/288-qui-contacter>

Sport et handicap

Pour les personnes en situation de handicap, le sport est souvent l'un des premiers vecteurs de rééducation fonctionnelle, pour d'autres il s'agit d'un outil favorisant l'autonomie. La pratique d'un sport peut aussi contribuer à rompre l'isolement social et la sédentarité.

Certaines fédérations se sont organisées pour répondre à cette demande et déconstruire l'idée selon laquelle la pratique du sport n'est pas envisageable pour une personne en situation de handicap.

Les deux principales fédérations auxquelles s'adresser sont :

- la Fédération française de handisport qui s'adresse aux personnes ayant un handicap physique ou sensoriel ;
- la Fédération française de sport adapté qui s'adresse aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Ces deux fédérations qui comprennent pour la première, 35 000 licenciés et pour la seconde 63 000 licenciés, proposent une activité sportive adaptée au handicap de la personne et à sa motivation. Chacune dispose de clubs ou d'associations réparties sur l'ensemble du territoire national et propose de nombreuses disciplines sportives. Le sport peut y être pratiqué en loisir ou en compétition : championnat départemental, régional, de France, d'Europe ou du Monde. D'ailleurs, certains de nos collègues du ministère de l'Intérieur en situation de handicap pratiquent ou ont pratiqué un sport de haut niveau en championnat de France ou championnat du monde.

La pratique du sport permet de se maintenir en bonne santé, de développer ses capacités personnelles et constitue un vecteur d'intégration sociale.



>>> Pour en savoir plus

Fédération française handisport

42, rue Louis Lumière - 75020 PARIS - Tél. : 01 40 31 45 00 - Courriel : > contact@handisport.org

Site Internet : > <https://www.handisport.org/presentation/>

Fédération française de sport adapté

3, rue Cépré - 75015 PARIS - Tél. : 01 42 73 90 00 - Courriel : > communication@ffsa.asso.fr

Site Internet : > <http://www.ffsa.asso.fr/>

Pour contacter le comité départemental ou l'association près de chez vous, naviguez sur la carte de France « Où pratiquer ? » à l'adresse Internet : > <https://www.ffsa.asso.fr/57-ou-pratiquer>, puis cliquez sur la région et le département de votre choix.



Fiabilisation des comptes individuels de retraite

La gestion des retraites des agents de la fonction publique d'État sera centralisée au Service des Retraites de l'État (SRE), service à compétence nationale rattaché à la DGFIP, à compter de l'automne 2020.

Ainsi, à compter de cette date, les demandes de pension seront sollicitées directement par les agents, en ligne, sur le site :

> www.info-retraite.fr

Cette démarche devra être faite au minimum six mois avant la date de départ car ce site permet de liquider, en une seule opération, les pensions dans tous les régimes de retraite et ce traitement, pour certains régimes, peut demander plusieurs mois. Des informations plus précises (date de mise en œuvre et détail de cette organisation), vous seront fournies au printemps 2020.

Pour permettre une juste liquidation des pensions, les comptes individuels de retraite (CIR) devront être à jour de toutes les informations ayant des conséquences sur le montant des pensions.

Pour répondre à cette obligation, le bureau des pensions et allocations d'invalidités (BPAI) a mis en place une plateforme de fiabilisation des CIR qui montera en puissance au cours des prochains mois avec pour objectif de procéder aux rectifications des données erronées ou incomplètes que vous constatez sur votre relevé de carrière de l'inter-régime ou sur l'ENSAP. Cette opération de fiabilisation est particulièrement importante notamment dans le contexte du futur système à points. Des campagnes nationales d'information seront organisées dans les prochains mois. Ainsi, vous pourrez disposer d'un CIR à jour de vos droits, afin d'être en mesure d'utiliser les outils qui seront mis en place par le haut commissariat à la réforme des retraites et de connaître l'impact de la réforme sur votre pension.

La démarche à suivre pour demander la fiabilisation d'un CIR :

- s'assurer auprès du BRH de proximité que les données figurant dans DIALOGUE sont exactes et complètes. Il appartient au BRH de fiabiliser DIALOGUE si nécessaire.

- envoyer un mail au BPAI à l'adresse suivante :

> bpai-gesru@interieur.gouv.fr avec les pièces justificatives correspondant à la demande.

Le BPAI s'engage à traiter dans les deux mois les demandes de rectification.

Certaines données, ne figurant pas dans Dialogue devront faire l'objet d'une saisie directe par le BPAI dans PETREL, c'est le cas notamment pour :

- les bonifications pour services hors d'Europe (BSHE), subaquatiques, aériens ou les bénéfices de campagne ;
- les validations de services auxiliaires (VSA) ;
- les exemptions du service national ;
- la quotité de travail des carrières antérieures effectuées dans une des fonctions publiques.

Pour ces situations, vous devrez fournir au BPAI les documents prouvant les droits acquis : arrêtés ou états de service, et pour les VSA, les période(s) rachetée(s) et le(s) justificatif(s) de paiement.

Compte tenu du nombre de CIR à rectifier, il a paru indispensable d'établir un rétroplanning de gestion de cette activité. Ce rétroplanning s'établit comme suit :

- les agents nés avant le 1^{er} janvier 1964 peuvent présenter leur demande immédiatement au BPAI,
- les agents nés entre le 1^{er} janvier 1964 et le 1^{er} janvier 1974 pourront présenter leur demande à compter d'avril 2020,
- les agents nés à compter du 1^{er} janvier 1974 pourront demander la correction de leur CIR dès septembre 2020.

Ce rétroplanning ne concerne pas les agents souhaitant partir en carrière longue ou au titre du handicap, qui peuvent demander la fiabilisation de leur CIR selon leur convenance.



>>> Pour en savoir plus

Site Internet : > www.info-retraite.fr

Site du service des retraites de l'État (SRE) : > <https://retraitesdeletat.gouv.fr>

Site de l'ENSAP : > <https://ensap.gouv.fr>

Site Intranet de l'action sociale/Retraite : > actionsociale.mi

Informations par courriel : > centre-information-retraite@interieur.gouv.fr

ou par téléphone au BPAI : 04 94 60 48 04

Vous partez à la retraite très bientôt ?



Attention ! N'oubliez pas d'envoyer votre adresse courriel personnelle à :

action.sociale@interieur.gouv.fr en précisant :

- Votre nom,
- Votre prénom,
- Votre adresse postale

Vous recevrez ainsi gratuitement la lettre électronique « Action sociale Infos » et « ActuRetraite » pour être informé(e) régulièrement de l'actualité sociale du ministère.

Ministère de l'Intérieur / DRH / SDASAP / MIAAS

Immeuble Lumière - Place Beauvau - 75800 Paris cedex 08

Contact : 01 80 15 41 13

Actions locales

Actions CLAS en Savoie

> Convivialité dans les airs en Savoie

Le samedi 28 septembre 2019, les membres de la commission locale d'action sociale (CLAS) de la Savoie ont proposé une sortie « accrobranche ». Chaque participant a bénéficié à titre gratuit du billet d'accès.

A seulement 30 minutes de Chambéry, à La Féclaz au lieu-dit Les Déserts, sur 7 hectares, cette activité convenait à tous les membres de la famille, quel que soit l'âge (dès 3 ans) et le niveau, grâce à 12 parcours différents, dont certains jusqu'à 33 mètres du sol.

81 personnes (police, préfecture et sous-préfectures), dont 42 adultes et 39 enfants, ont participé à ce grand moment de convivialité. Ce fut l'occasion d'un partage entre collègues, en pratiquant une activité physique singulière. Un goûter a clôturé cette demi-journée riche en sensations. L'ensemble des participants était ravi de cette journée ensoleillée.



> Une journée au paradis des oiseaux avec la SRIAS

Les membres du réseau interministériel des services d'action sociale (RISAS) de la Savoie ont proposé une journée au Parc des oiseaux à Villars-les-Dombes (Ain), le samedi 12 octobre, ouverte à tous les fonctionnaires de l'État en poste en Savoie, leurs conjoints et leurs enfants mineurs.

Cette sortie a été financée par la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Auvergne-Rhône-Alpes. Le transport en car et les billets d'entrée au parc étaient gratuits pour les enfants et payants à hauteur de 5 euros par adulte. 160 personnes (adultes et enfants), tous ministères confondus, ont participé à cette immersion dans le monde des oiseaux. D'une superficie de 35 hectares, considéré comme l'un des plus importants parcs ornithologiques d'Europe, les agents ont pu découvrir de nombreux spécimens exceptionnels de plus de 3 000 individus, représentant près de 300 espèces d'oiseaux originaires de tous les continents.

Les agents ont beaucoup apprécié les incontournables du parc : le spectacle d'oiseaux en vol (vautours, perroquets, pélicans blancs... plus de 150 oiseaux qui survolent les spectateurs sur un fond musical), la volière des loris (petits perroquets d'Océanie que les visiteurs peuvent nourrir) et la tour panoramique qui culmine à 27 mètres de hauteur et qui offre un panorama exceptionnel sur ce parc.

Une journée inoubliable pour tous les participants.



>>> Pour en savoir plus

Préfecture de la Savoie : Catherine Simonin, cheffe du service départemental d'action sociale/DRHM

Tél. : 04 79 75 50 70 - Mél : > catherine.simonin@savoie.gouv.fr

BDIL 2019, préfecture de la Seine-et-Marne : spectacle « Des rêves dans le sable »

Les actions conduites dans le cadre du budget d'initiatives locales (BDIL) ont pour objectif d'améliorer l'accompagnement des personnes dans leur environnement professionnel et de faciliter le lien entre la vie professionnelle et familiale dans différents domaines tels que le social, l'accompagnement médico-social, l'éducation, l'enfance, la petite enfance, les actes de la vie quotidienne et les loisirs socioculturels.

Aussi, afin de favoriser une initiative de nature à renforcer le lien social, la cohésion de groupe et de communauté professionnelle, Christophe Gonzalez, vice-président de la commission locale d'action sociale (CLAS) en collaboration avec le service local d'action sociale de la préfecture en charge de l'accompagnement social du personnel, ont invité le 14 septembre 2019 à 15 heures tous les agents du ministère affectés dans le département [police, gendarmerie (personnel civil), préfecture et sous-préfecture] pour un temps collectif de loisirs et de partage avec les familles.

Cette rencontre, animée par Rosie Mango, cheffe du service local d'action sociale en présence de Pascal Courtade, sous-préfet, directeur de cabinet et de Valérie Théry Le-Gall, directrice des ressources humaines, a réuni 610 personnes (agents conjoints et enfants) pour un spectacle unique et étonnant de dessins sur sable intitulé « Des rêves dans le sable » de Lorène Bihorel, suivi d'un goûter sous forme de buffet à la salle des fêtes de l'Escale à Melun.



>>> Pour en savoir plus

Préfecture de Seine-et-Marne : Rosie Mango, cheffe du service local d'action sociale/DRHM

Tél. : 01 64 71 76 41- Mél : > rosie.mango@seine-et-marne.gouv.fr

Une alimentation plus saine, durable et accessible à tous à la préfecture de la Moselle

Sous l'impulsion du service départemental d'action sociale de la Moselle, le restaurant interadministratif Fabert de Metz s'est engagé dans une démarche de promotion d'une alimentation plus saine, durable et accessible à tous, en réponse aux objectifs fixés par la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, dite loi « Egalim ». Une animation « produits locaux de saison » a ainsi été organisée au RIA le mardi 1^{er} octobre 2019, au cours de laquelle les convives ont pu échanger avec des fournisseurs de fruits et légumes de Lorraine (circuit court), utilisés pour la préparation des repas quotidiens. Objectifs 2022 : 50 % de produits durables et sous labels de qualité dans les assiettes (dont au moins 20 % de produits Bio), suppression progressive de l'utilisation des contenants alimentaires en plastique. Une campagne de sensibilisation des convives sur l'adaptation des portions et le gaspillage alimentaire sera par ailleurs réalisée.



>>> Pour en savoir plus

Préfecture de la Moselle : Jean-Christophe Durand, responsable du service départemental d'action sociale/DRHM
Tél. 03 87 34 85 84 - Mél : > jean-christophe.durand@moselle.gouv.fr

Actions sportives

La fédération sportive de la Police nationale

• Journée de cohésion à l'hôtel de Police de Montpellier

La ligue Occitanie de la FSPN avec le soutien de la DDSP 34, du CDSF et de l'association sportive de la police (Montpellier-Hérault) a organisé une journée de cohésion avec l'activité « Combiné policier » dans les locaux de l'hôtel de police.

Ce sont 300 fonctionnaires qui ont pu s'initier à cette pratique également mise en place sur le challenge des écoles de police et mêlant tir et course à pied dans un esprit de cohésion. Il convient de remercier Monsieur Blouin, nouveau DDSP et son état-major pour leur participation et leur implication pour la réussite de cette journée.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/journee-cohesion-laser-run-hotel-de-police-montpellier-2/>



• Finale du challenge des écoles nationales de la Police et des uniformes – Reims 2019

Le 17 septembre dernier, la FSPN organisait la seconde finale du challenge des écoles de Police-combiné policier.

Deux petites nouveautés par rapport à 2018 :

- Cette finale s'est déroulée sur la commune de Reims, en 2018 elle avait eu lieu à l'ENP de Nîmes. Ainsi, le « Challenge des Uniformes » était proposé en complément de la finale des écoles nationales de police et comprenait, outre les équipes provenant des ligues FSPN, des membres de la fédération des clubs de la Défense.
- Deux belles finales auxquelles assistaient Brigitte Jullien, présidente de la FSPN, Isabelle Guilloteau, directrice centrale adjointe de la DCRFPN et Jacques Lucbereilh, sous-préfet de Reims.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/finale-du-challenge-des-ecoles-de-police-finale-du-challenge-des-uniformes-reims-2019/>

• Paris-Versailles 2019, une belle réussite !

La fédération sportive de la Police nationale a participé au Paris-Versailles édition 2019, le 29 septembre dernier.

Il s'agissait de la 42^e édition qui comptait 138 participants réunis sous le label « TEAM POLICE » ayant pour but la performance mais également et surtout avec l'espoir de passer un moment convivial.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/paris-versailles-2019-un-bon-millesime/>



Associations

ADASP 78

> Depuis plus de 60 ans, l'association départementale d'action sociale des policiers des Yvelines (ADASP 78) a pour but de tisser un lien associatif de solidarité entre les hommes et les femmes de la Police nationale.

En partenariat avec la DDSP 78 et conformément à la convention de gestion des distributeurs de boissons, l'ADASP 78 soutient l'activité sociale de 10 amicales de police ayant une convention avec cette association, en leur redistribuant grâce à leur fonds social de solidarité, jusqu'à 50 % de la redevance mensuelle hors taxe versée par la société gestionnaire des distributeurs. Une belle action qui s'inscrit dans la demande formulée par le ministère de l'Intérieur pour développer la cohésion et créer du lien social entre les agents. Cette subvention sociale permet aux amicales de police de financer leurs projets de cohésion.

> Depuis le 1^{er} septembre 2019, le conseil d'administration de l'ADASP 78 a décidé d'attribuer une subvention sociale à l'ensemble des agents titulaires d'un badge d'accès au restaurant dont l'indice majoré est ≤ à 480. Cette dernière était jusqu'alors versée aux seuls agents dont l'indice majoré était ≤ à 355. Cette subvention vient en complément de la subvention interministérielle repas. Elle est financée sur les fonds propres de l'ADASP 78 et plus précisément sur le « Fonds social de solidarité » qui a été créé il y a une dizaine d'années pour soutenir la politique sociale en faveur des agents du ministère de l'Intérieur.

ADASP 78 : 12, rue de Vergennes - 78000 Versailles - Tél. 01 39 50 45 11

Lien sur le site Internet : > <http://www.maisondelapolice.com>



NOTA : subvention sociale Adasp 78 au 1^{er} septembre 2019 = 1,24 € (son montant et sa durée sont votés annuellement par les membres du conseil d'administration) L'agent éligible aux deux subventions, bénéficie d'une réduction de 2,50 € par repas.

ADASP 91 : manifestations solidaires

L'ADASP 91 a organisé une soirée concert rock dans le cadre d'octobre rose à Corbeil-Essonnes. Les bénévoles du groupe « 5hops » ont animé cette soirée en présence de 150 fonctionnaires et partenaires.

Ce sont 2 690 euros qui ont pu être versés à la « Ligue contre le Cancer », le chèque a été remis le dimanche 13 octobre lors d'une course organisée à Mennecy réunissant 5 600 participants dont une joëlette, poussée par une équipe féminine et dans laquelle se trouvait la petite Tess suivie à l'hôpital Robert-Debré.

ADASP 91 : 8/14, rue du Docteur Vignes - 91100 Corbeil-Essonne - Tél. 01 60 89 89 00



Agenda

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées



> Du 18 au 24 novembre 2019 : cette nouvelle édition a pour objectif de faire se rencontrer, le temps d'une semaine, entreprises, politiques, associations, société civile et bien entendu demandeurs d'emploi en situation de handicap. En 2019, trois thèmes seront mis à l'honneur pour la SEEPH : le handicap invisible, les femmes et l'Europe.

> <http://www.semaine-emploi-handicap.com/actualite/seeph-2019-rendez-vous-18-novembre>



Semaine européenne de réduction des déchets

> Du 18 au 22 novembre 2019 sur les sites d'administration centrale : ne manquez pas le café zéro plastique, mode d'emploi lundi 18 novembre à 13 heures sur le site Lumière avec Surfrider et Zero Waste France qui parleront de l'impact de la pollution plastique, la réglementation en vigueur et des alternatives qui existent. Vous avez jusqu'au 15 novembre inclus pour participer au challenge zéro plastique si ce n'est pas déjà fait ! Consultez le programme concernant les autres sites et inscrivez-vous à des activités sur :

> <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>



Journée mondiale du diabète

> Jeudi 14 novembre : cette campagne, lancée en 1991, consiste en une série d'événements, dépistages, information, ateliers, rencontres, autour du diabète, dans les grandes villes du monde entier.

> <https://www.federationdesdiabetiques.org/federation/actions/journee-mondiale-du-diabete>

Mardi 19 novembre 2018

> Instances : réunion du CHSCT ministériel sur le site de Beauvau, salle Olympe de Gougues à 15 h 00.

Loisirs

Du côté de la FJM...

VOS VACANCES D'HIVER DANS LES PYRÉNÉES AVEC LA FJM !

Les montagnes pyrénéennes sont peut-être moins élevées que leurs sœurs des Alpes, mais elles sont plus préservées et offrent une flore et une faune sauvage et riche. Les stations de ski dans les Pyrénées telles que Font-Romeu ou Saint-Lary possèdent tous les services à même de combler les skieurs de différents niveaux. Le ski est toutefois loin d'être le seul loisir de cette belle région.

En famille ou entre amis, séjournez dans l'une de nos résidences et découvrez le panel d'activités aussi variées qu'originales que vous offrent les Pyrénées.

Résidence les Ecureuils de Font-Romeu :

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/residences-fjm/les-ecureuils/>

Résidence le Néouvielle de Saint-Lary :

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/residences-fjm/le-neouvielle/>

• Votre séjour d'une semaine en demi-pension à partir de **252 €** par personne.

• **147 €** pour les enfants de 2 à 13 ans.

Téléchargez le livret Hiver 2019-2020 : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/livret-hiver-2019-2020/>

ou commandez votre version papier : > fjm-guidevacances@interieur.gouv.fr

FONDATION
JEANMOULIN



Du côté des partenaires...

MUSÉE GRÉVIN

> **Votre billet à 13,50 € !**

Billet à commander **avant le 25 octobre** et valable sur place du 18 novembre au 22 décembre inclus.

Détails sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/billetterie-2/musee-grevin/>



VVF

> **Votre tarif préférentiel pour vos vacances au SKI en réservant via la FJM !**

Retrouvez les séjours VVF sur 4 destinations : Obernai, Grand Val Cenis, Prémamanon ou Super Besse.

Formules possibles suivant les destinations : location, demi-pension ou pension complète.

Date de validité de l'offre : **31 octobre 2019**

Détails sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/vvf/>



THALASSO.COM

> **Vladys commande désormais possible au fil de l'eau toute l'année !**

Les pass vous sont adressés par email en version pdf à imprimer.

Retrouvez l'ensemble des pass à tarifs préférentiels à partir de 56 € par personne.

Détails sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/bien-etre/thalasso-com/>



Du côté de la FLL...

LE MARCHÉ DE NOËL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

> **A vos agendas !** La fondation Louis Lépine organise le 20 et le 21 novembre le marché de Noël de la préfecture de Police.

Pour la 2^e année, les personnels de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur sont conviés.

Foie gras, huîtres, cadeaux... Venez à la rencontre de ces exposants soigneusement sélectionnés pour vous.

> <https://fondationlouislepine.fr/>



LA FONDATION LOUIS LÉPINE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

> **La communication de la FLL :** retrouvez toute votre actualité en vous abonnant aux comptes Facebook et Instagram de la fondation :



Cliquez pour vous abonner

> <https://www.facebook.com/Fondationlouislepine/>



Cliquez depuis un smartphone pour vous abonner

> https://www.instagram.com/invites/contact/?i=13ky4b3qrm3zu&utm_content=9rkdvi2

Du côté d'Orphéopolis...

LE VILLAGE DE NANCY A FÊTÉ SES 10 ANS !

Le 2 octobre, Orphéopolis célébrait le 10^e anniversaire de son village d'enfants de Nancy, lequel a ouvert ses portes en 2009, après ceux d'Agde (2002) et de Bourges (2005). Un moment festif pour le dernier né de ces villages, emblématiques de l'évolution des modes de prise en charge par Orphéopolis des orphelins au début des années 2000. Un accompagnement qui ne cesse d'ailleurs de s'adapter aux besoins des jeunes et des familles. En facilitant notamment l'accès aux études supérieures, comme en témoigne le village de Nancy dont deux des quatre maisons, c'est sa spécificité, accueillent exclusivement des jeunes majeurs poursuivant des études.

Lors de cette célébration, les convives - représentants de la Police nationale, des institutions locales, des organisations syndicales et mutualistes ainsi que quelques anciens du village - ont d'abord assisté aux discours. Le président, Stéphane Boutelière, a retracé l'historique du village, saluant l'implication de ceux qui avaient contribué à sa réalisation et félicitant ceux qui y travaillent au quotidien. Laurent Tarasco, DDSP de la Meurthe et Moselle, et Romain, jeune majeur du village, l'entouraient avant de prendre à leur tour la parole. Le silence était de mise et l'émotion palpable lorsque Romain s'est exprimé : « Je voulais remercier Orphéopolis dans sa globalité. Merci pour tout ce que vous faites pour nous, pour votre soutien qui est essentiel [...] Tout est fait pour que nous puissions prendre notre envol et devenir des adultes responsables. »

L'assemblée a alors été invitée à partager un buffet déjeunatoire. Équipes et jeunes du village, administrateurs, animateurs de région, délégués et correspondants de la région, salariés, convives... tous étaient heureux de partager ce moment de fête avec la conviction d'œuvrer, tous ensemble, pour une cause toujours aussi belle et noble que l'avaient souhaité ses fondateurs.

Le gâteau, orné du logo de l'institution, a fait une entrée remarquable et les jeunes étaient aux premières loges dans la salle commune pour découvrir leurs cadeaux, sans lesquels un anniversaire ne saurait être complet : un home-cinéma et une table à palets dont les abords ont vite été pris d'assaut. Parallèlement, quelques invités, qui ne connaissaient pas encore le village, ont pu effectuer une visite des lieux. L'occasion de présenter les maisons et leur organisation, d'échanger sur le quotidien, en présence des éducateurs et maîtresses de maison. Puis est venue l'heure du départ avec la remise d'un petit cadeau souvenir : un pot de miel spécial « 10 ans de Nancy », clin d'œil aux ruches récemment installées dans l'enceinte du village.

Contact Orphéopolis / Secrétariat général : Tél. 01 49 74 28 60 - Courriel : > secretariat.general@orpheopolis.fr



Nouveau

Ghost, le nouveau spectacle musical au Théâtre de Mogador !

Jusqu'au 21 juin 2020

> **Ghost navigue entre histoire d'amour, thriller et surnaturel** : un jeune couple, Molly et Sam, s'installe dans un loft de Brooklyn pour s'y construire un radieux avenir mais tout s'effondre lorsque Sam est mortellement blessé dans une rixe. Du corps de Sam s'échappe un double fantomatique, qui ne se résout pas à quitter l'amour de sa vie, quand il comprend que sa mort n'est pas aussi accidentelle qu'elle peut paraître et qu'un danger plane sur Molly. Par l'entremise d'une cartomancienne haute en couleurs, Sam va parvenir à entrer en contact avec Molly...

Réservation sur le site : www.ghostlemusical.com/avantages ou soit par téléphone au 01 53 33 45 30.

Mot de passe : SAM



Le Puy-du-Fou, l'histoire n'attend que vous !

> **Le grand parc** : venez percer le mystère de ce lieu hors du temps et vivez une expérience inoubliable chargée en émotions fortes et en grand spectacle pour toute la famille !

> **La Cinescénie**[®] : plus de 12 millions de spectateurs, 2 550 acteurs sur une scène de 23 hectares, 28 000 costumes, 1h30 de grand spectacle et de nombreuses nouveautés... Le plus grand spectacle de nuit au monde est devenu un mythe immanquable. En 2020, la Cinescénie vous en met plein les yeux !

Profitez de 3 nouvelles créations en 2020 :

- Le spectacle nocturne « Les Noces de Feu » remplacera « Les Orgues de Feu ».
- Hôtel « Le Grand Siècle »
- Restaurant « La Table des Ambassadeurs ».

Vous pouvez d'ores et déjà bénéficier de tarifs au prix CE & Collectivités via la billetterie du site Intranet de l'action sociale :

> <http://actionsociale.drh.minint.fr/index.php/loisirs/578-la-billetterie-puy-du-fou>

> **Les réservations sont ouvertes dès maintenant pour la nouvelle saison (6 avril au 1^{er} novembre 2020).**



>> Départ



> **Françoise Rey-Reynier**, quitte ses fonctions de cheffe de bureau des pensions et allocations d'invalidité pour la DSIC.

>> Arrivée



> **Bertrand Poulizac**, a pris ses fonctions en qualité de chargé de mission des pensions et allocations d'invalidité (BPAI).



> **Tom Fogola**, a pris ses fonctions en qualité d'apprenti graphiste à la mission information animation de l'action sociale (MIAas).